

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-294 du 19 Septembre 1994

chargeant Monsieur Aurélien HOUËSSOU,
Ministre de l'Energie, des Mines et
de l'Hydraulique de l'intérim de
Madame Véronique LAWSON, Ministre de
la Santé pour compter du 08 Septembre
1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°94-135 du 05 Mai 1994 portant attributions du Ministre d'Etat à la Présidence de la République, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 08 Septembre 1994, Monsieur Aurélien HOUËSSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé pendant l'absence de Madame Véronique LAWSON.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 19 Septembre 1994

pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement
et par délégation, le Ministre d'Etat
à la Présidence de la République,
chargé de la Coordination de l'Action
~~Gouvernementale et de la Défense~~
Nationale,

Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEPR-DN 4 SGG 4 MS-MIPME 4 AUTRES
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-